



UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE
Secrétariat général
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne
Tél. 021 806 32 90 - www.udc-vaud.ch
E-mail : secretariat@udc-vaud.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AGIR IMMÉDIATEMENT EN FAVEUR DES AGRICULTEURS

Hier, les Chambres fédérales ont accepté une motion relative à l'imposition des agriculteurs en cas de mutation foncière. Cette dernière corrige une grave injustice dont sont victimes les agriculteurs. Ce matin, le groupe UDC par la voix de son président Michael Buffat a déposé une résolution afin que le Conseil d'Etat gèle immédiatement tous les dossiers actuellement traité par l'administration fiscale.

En 2011, un arrêté du Tribunal fédéral avait eu pour effet d'augmenter lourdement la taxation en cas de changement d'affectation d'un bien agricole. Une charge devenue alors insupportable pour de nombreux paysans et agriculteurs.

L'UDC Vaud ne peut donc que saluer l'acceptation hier, par le Conseil des Etats, de la motion qui oblige désormais le Conseil fédéral à réviser la loi fédérale en la matière. Ce matin, notre groupe a donc logiquement déposé au Grand Conseil une résolution invitant le Conseil d'Etat à geler immédiatement les quelque 200 dossiers actuellement en traitement par l'administration fiscale jusqu'à l'entrée en vigueur de la révision approuvée par les Chambres fédérales.

Lausanne, le 9 décembre 2014

Contacts :

Fabienne Despot, députée, présidente UDC Vaud, 077 418 55 77
Michael Buffat, député, président du groupe, 079 200 77 59
Kevin Grangier, secrétaire général UDC Vaud, 079 432 37 64